



2875 avenue Granada  
Rouyn-Noranda (Québec) J9Y 1Y1  
Tél. : 819-797-4144 / Téléc. : 819-792-2306

## **Granada Gold Mine accueille favorablement le programme de garantie de prêts pour les Autochtones de 5 milliards de dollars du gouvernement canadien**

Rouyn-Noranda (Québec), le 9 mai 2024 - Granada Gold Mine Inc. (TSX-V : GGM) (OTC : GBBFF) (Francfort : B6D) (la « Société » ou « Granada Gold ») applaudit l'annonce récente par le gouvernement canadien d'un programme de garantie de prêts pour les Autochtones de 5 milliards de dollars visant à faciliter la prise de participation des Autochtones dans des projets de ressources naturelles et énergétiques. La vice-première ministre Chrystia Freeland a souligné l'importance de cette initiative, en particulier son potentiel de favoriser la réconciliation économique et l'autodétermination des communautés autochtones (La Presse Canadienne, 23 avril 2024).

Le programme, dévoilé dans le cadre du budget, vise à fournir aux communautés autochtones des taux d'intérêt plus favorables, leur permettant d'acquérir des participations dans des projets de ressources et énergétiques. Cette approche innovante s'aligne avec l'engagement de Granada Gold de favoriser des partenariats avec les peuples autochtones et de promouvoir des pratiques de développement durable.

« Nous sommes ravis de voir le gouvernement canadien faire ce pas en avant monumental vers la réconciliation économique », a déclaré Frank Basa, chef de la direction. « Cette initiative soutient non seulement les aspirations des communautés autochtones en matière d'autodétermination et d'autonomisation économique, mais améliore aussi la résilience et l'inclusivité de l'ensemble du secteur des ressources naturelles au Canada. »

Le programme de garantie de prêts devrait servir de catalyseur pour des investissements dans des projets couvrant un éventail de secteurs comme l'énergie renouvelable, les technologies propres et le développement traditionnel des ressources. Bien que le programme n'impose pas de restrictions quant aux types de projet admissibles à un soutien, il témoigne de l'engagement du gouvernement à favoriser la participation des Autochtones dans la transition vers un avenir plus durable et équitable (La Presse Canadienne, 23 avril 2024).

Granada Gold reconnaît les synergies potentielles entre le programme de garantie de prêts pour les Autochtones et ses propres initiatives visant à faire progresser l'exploration minérale et le développement minier responsables. La Société reste déterminée à dialoguer avec les communautés autochtones dans un esprit de collaboration et de respect mutuel, en misant sur la création de valeur partagée et la mise sur pied de partenariats à long terme.

« Nous voyons ce programme comme une occasion de renforcer davantage nos relations avec nos partenaires autochtones et de contribuer à la prospérité économique et au bien-être de toutes les parties prenantes », a ajouté Frank Basa.

Alors que le gouvernement travaille à finaliser les détails du programme de garantie de prêts, Granada Gold se réjouit à l'idée d'explorer les possibilités de collaboration et de tirer parti de cette initiative pour générer des retombées sociales et économiques positives pour les communautés autochtones et pour la société canadienne en général.

#### Personne qualifiée

Les renseignements techniques présentés dans ce communiqué ont été révisés et approuvés par Claude Duplessis, P. Eng., de GoldMinds Geoservices Inc., membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et personne qualifiée conformément aux dispositions du Règlement 43-101.

#### À propos de Granada Gold Mine Inc.

Granada Gold Mine Inc. continue de développer et d'explorer sa propriété aurifère Granada, détenue à 100 % par la Société et située près de Rouyn-Noranda au Québec, laquelle est adjacente à la prolifique Faille de Cadillac. La Société contrôle 14,73 kilomètres carrés de terrains sous forme de baux miniers et de claims. La Société réalise présentement un vaste programme de forage dont 30 000 m du total de 120 000 m ont été complétés. Les foreuses sont présentement en pause afin de laisser à l'équipe technique le temps nécessaire pour évaluer et assimiler les données existantes.

La zone de cisaillement de Granada et la zone de cisaillement Sud englobent, selon une cartographie historique détaillée et les résultats de forage historiques et actuels, jusqu'à 22 structures minéralisées sur une distance de plus de cinq kilomètres et demi selon un axe est-ouest. Trois de ces structures ont été exploitées historiquement à partir de quatre puits et trois fosses à ciel ouvert. Les teneurs souterraines historiques étaient de 8 à 10 grammes par tonne d'or provenant de deux puits creusés jusqu'à 236 m et 498 m, tandis que les teneurs dans les fosses variaient de 3,5 à 5 grammes par tonne d'or.

#### Estimation de ressources minérales

Le 20 août 2022, la Société a publié un nouveau rapport technique conforme au Règlement 43-101 étayant la mise à jour de l'estimation des ressources sur le projet aurifère Granada (voir le communiqué du 6 juillet 2022), indiquant que le gîte Granada renferme des ressources minérales mises à jour selon un scénario de base impliquant une teneur de coupure de 0,55 g/t Au pour les ressources minérales délimitées dans une fosse, au sein d'un tracé de fosse conceptuelle, et une teneur de coupure de 2,5 g/t pour les ressources minérales souterraines au sein de volumes raisonnablement exploitables, totalisant 543 000 onces d'or (8 220 000 tonnes à une teneur moyenne de 2,05 g/t Au) dans la catégorie des ressources mesurées et indiquées, et 456 000 onces d'or (3 010 000 tonnes à une teneur moyenne de 4,71 g/t Au) dans la catégorie des ressources présumées. Voir le tableau 1 ci-dessous pour de plus amples détails. Le rapport intitulé « *Granada Gold Project Mineral Resource Estimate Update, Rouyn-Noranda, Quebec, Canada* » et rédigé par Yann Camus, ing., et Maxime Dupéré, B. Sc., géo., de SGS Canada Inc., est daté du 20 août 2022 avec une date d'effet au 23 juin 2022.

Tableau 1 : Estimation des ressources minérales montrant les tonnes, les teneurs moyennes et les onces d'or

Teneur de coupure (g/t Au)	Catégorie	Type	Tonnes	Au (g/t)	Onces d'or
0,55 / 2,5	Mesurées <sup>1</sup>	En fosse et souterraines	4 900 000	1,70	269 000
	Indiquées	En fosse et souterraines	3 320 000	2,57	274 000
	<b>Mesurées et indiquées</b>	<b>En fosse et souterraines</b>	<b>8 220 000</b>	<b>2,05</b>	<b>543 000</b>
	Présumées	En fosse et souterraines	3 010 000	4,71	456 000

- (1) La production de 1930-1935 a été retirée de ces nombres (164 816 tonnes à 9,7 g/t Au/51 400 onces Au).
- (2) La personne qualifiée indépendante aux fins de l'estimation des ressources est Yann Camus, ing., de SGS Canada Inc.
- (3) La date d'effet est le 23 juin 2022.
- (4) Les définitions de l'ICM (2014) ont été suivies pour les ressources minérales.
- (5) La viabilité économique de ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée. Les ressources minérales présumées font l'objet d'un niveau de confiance plus faible que celui appliqué aux ressources minérales mesurées et indiquées, et ne doivent pas être converties en réserves minérales. Il est toutefois raisonnable de s'attendre à ce que la majeure partie des ressources minérales présumées puisse être convertie en ressources minérales indiquées en poursuivant l'exploration.
- (6) Aucune évaluation économique des ressources n'a été produite.
- (7) Tous les nombres ont été arrondis afin de refléter l'exactitude relative de l'estimation. Les totaux pourraient donc ne pas correspondre à la somme des composantes.
- (8) Les composites ont été échantillonnés lorsqu'approprié. Les composites de 2,5 m ont été échantillonnés à 21 g/t Au dans les veines étroites et riches et à 7 g/t Au dans les volumes à basse teneur.
- (9) Les teneurs de coupure sont basées sur un prix de l'or de 1 700 \$ US l'once, un taux de change de 0,78 \$ US = 1 \$ CA, et un taux de récupération de l'or à l'usinage de 93 %.
- (10) Les ressources minérales délimitées dans une fosse sont présentées selon un seuil de coupure de 0,55 g/t Au, à l'intérieur d'un tracé de fosse conceptuelle.
- (11) Les ressources minérales souterraines sont présentées selon un seuil de coupure de 2,5 g/t Au, au sein de volumes raisonnablement exploitables.
- (12) Une valeur de densité fixe de 2,78 g/cm<sup>3</sup> a été utilisée pour estimer les tonnages à partir des volumes du modèle de blocs.
- (13) Il n'y a aucune réserve minérale sur la propriété.
- (14) Les ressources les plus profondes incluses dans l'estimation se situent à 990 m de profondeur.
- (15) SGS n'a connaissance d'aucun enjeu environnemental, juridique, fiscal, sociopolitique, lié aux permis, aux titres, à la commercialisation ou d'autres enjeux pertinents qui pourraient avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales.
- (16) Les résultats de l'optimisation de la fosse sont utilisés uniquement pour tester les « perspectives raisonnables d'extraction rentable » dans une fosse à ciel ouvert et ne représentent pas une tentative d'estimer des réserves minérales. Il n'y a aucune réserve minérale sur la propriété. Les résultats sont utilisés comme guide pour assister dans la préparation de l'estimation de ressources minérales et pour établir une teneur de coupure appropriée pour la présentation des ressources minérales.

La propriété englobe l'ancienne mine souterraine de Granada, qui a produit plus de 50 000 onces d'or à une teneur de 10 grammes par tonne d'or dans les années 1930 à partir de deux puits, avant qu'un incendie ne détruise les installations en surface. Dans les années 1990, Ressources Granada a extrait un échantillon en vrac dans la fosse #1 de 87 311 tonnes à une teneur de 5,17 g/t Au et a aussi prélevé un autre échantillon en vrac dans la fosse #2 de 22 095 tonnes à une teneur de 3,46 g/t Au.

« Frank J. Basa »

Frank J. Basa, P. Eng., membre de l'ordre des ingénieurs de l'Ontario  
*Chef de la direction*

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Frank J. Basa  
*Chef de la direction*  
Tél. : 416-625-2342

Ou :

Wayne Cheveldayoff,  
*Communications*  
Tél. : 416-710-2410

Courriel : waynecheveldayoff@gmail.com

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude de ce communiqué. Ce communiqué peut renfermer des énoncés prospectifs incluant, sans s'y limiter, des commentaires portant sur des événements et des conditions futures, qui sont sujets à différents risques et incertitudes. À l'exception des énoncés de faits historiques, les commentaires portant sur le potentiel en ressources, les programmes de travaux à venir, les interprétations géologiques, l'obtention et la sécurité des titres des propriétés minières, la disponibilité de fonds, et autres, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de rendements futurs et les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ces énoncés. La conjoncture commerciale en général est l'un des facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des énoncés prospectifs.*